

***Nouakchott, Mauritanie, 16<sup>e</sup> janvier (Infosplusgabon) - Nouakchott abrite, lundi et mardi, un atelier régional sur « la liberté de la presse et la déontologie » avec la participation de plusieurs dizaines de professionnels des médias venus d'Arabie Saoudite, du Maroc et d'une dizaine de pays d'Afrique (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée...), a-t-on constaté.***

Cette manifestation est organisée par le gouvernement mauritanien, en collaboration avec l'Union des Radiodiffusions Islamiques (Urdi) et l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et la Science (Alesco).

La cérémonie de démarrage de cet atelier a été présidée par le ministre mauritanien chargé des Relations avec le parlement et la Société civile, Mme Hawa Cheikh Sidya Tandia.

Dans un contexte régional et international marqué par l'expansion de l'idéologie extrémiste et sous la menace de l'instabilité, cette rencontre offre aux journalistes une plateforme d'échanges approfondis sur la liberté de la presse, dans le respect des règles de déontologie, loin des travers et de la course aux scoops à l'origine des dérives et des fausses nouvelles, préjudiciables à l'ordre et à la tranquillité publique », a expliqué Mme Tandia.

Pour sa part, le directeur de l'Union des Radiodiffusions Islamiques, Ahmed Salem Ould Bouka,

a indiqué que le choix de Nouakchott pour abriter cette rencontre est justifié par l'expérience de la Mauritanie dans le domaine de la liberté de la presse.

Cet atelier va servir «d'espace d'échanges sur les moyens de promotion de la liberté de la presse dans le respect des règles de déontologies et de la loi ». M. Ould Bouka a, par la suite, rappelé que les principes de liberté d'opinion et la presse ont été définis et clairement posés par les préceptes de l'Islam bien avant les penseurs et intellectuels occidentaux, qui s'en attribuent aujourd'hui la paternité.

Au programme de la rencontre des présentations suivies de débats sur « l'expérience de la radiotélévision saoudienne en matière d'éthique, les exigences légales et institutionnelles pour promouvoir la liberté d'expression et l'éthique professionnelle, l'éthique de base du journaliste dans un contexte pluraliste, des exposés sur l'expérience de tous les pays participants dans le domaine de la liberté de la presse et de la déontologie ».

© Copyright Infosplusgabon